

## OBJECTIF(S)

- Maîtriser les principaux critères de choix de la forme sociale, acquérir les premiers réflexes et les outils utiles au succès du projet d'association en société

## NIVEAU & PUBLIC

### ESSENTIEL

Chefs d'entreprise (gérants, présidents, directeurs généraux)

Prérequis : aucun

## MODALITÉS DE PARTICIPATION

**Durée :** 1 jour (soit 8 heures)

**Moyens pédagogiques :** Cas pratiques - Support pédagogique  
Quiz d'évaluation finale

**Matériel nécessaire :** vidéoprojecteur, paper-board

**Effectif maximum :** 20

## INTERVENANT(S)

**Formateur :** Professionnel spécialisé en investissement  
immobilier et financier des particuliers et entreprises

*Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM*

## TARIFS

**Adhérent FNAIM :** 220 € HT

**Non Adhérent FNAIM :** 320 € HT

## PROGRAMME

### I - POURQUOI CRÉER / INTÉGRER UNE SOCIÉTÉ ?

- Examiner les possibilités de porter un projet sans créer une société
  - Entreprendre seul (différents modes envisageables)
  - Entreprendre à plusieurs hors société (Association, Partenariat, Groupement de moyens ou de fait...)
- L'intérêt de porter un projet d'activité via une société
  - Devenir associé unique : même seul la création d'une société présente un intérêt
  - S'associer avec d'autres : l'intérêt renforcé de la mise en société

### II - COMMENT S'ASSOCIER ?

- Etablir le cahier des charges du projet de société
  - La nature de l'activité projetée
  - L'importance du risque que l'on accepte de supporter
  - La nature de l'investissement projeté



Programme accessible  
aux personnes  
en situation de handicap